



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 064-216400655-20250317-2025_3-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 17 mars 2025 à 19h00 /
2025eko martxoaren 17ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
11 mars 2025 / 2025eko martxoaren 11a	27	19

Etaient présents / Hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Frédéric CARRICABURU, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Thomas OYARZUN, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (ri)
Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Xalbat GARAT (ek) à Anita LACARRA (i)
Philippe GIRALDI (k) à Jean Louis FOURNIER (i)

Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2025-3 Remplacement membre élu du C.C.A.S / GEUZko hautetsi kide baten ordainketa

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal.

Le conseil municipal, en date du 15 juillet 2020, avait décidé de fixer à douze le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ascain, étant entendu qu'une moitié était élue par le Conseil Municipal, soit 6 membres, et l'autre moitié nommée par le Maire. A l'heure actuelle, les membres du conseil municipal suivants sont membres du Conseil d'Administration du CCAS :

Liste Majorité

Anita LACARRA
Thomas OYARZUN
Ann SIMON
Pascal PEYREBLANQUE

Liste Vivre Ascain-Azkaine Bizi

Bénédicte LUBERRIAGA

Liste Azkaine Bai

Pierre LAVIGNE

M. Pierre LAVIGNE ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal, il convient de le remplacer au sein du conseil d'administration du CCAS.

Il est proposé d'élire M. Frédéric CARRICABURU, candidat à ce poste pour la liste Azkaine Bai.

Le Conseil Municipal, oui cet exposé,

Élit à main levée le nouveau membre élu du C.C.A.S. :

M. Frédéric CARRICABURU, candidat à ce poste en remplacement de M. Pierre LAVIGNE pour la liste Azkaine Bai.

Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (Bénédicte LUBERRIAGA, Didier ISASA, Jean Pierre MOUHICA)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta delibaturua gaineko egun, hilabete eta urtean

Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez

Le Maire / Auzapez Jauna,

Jean Louis FOURNIER

